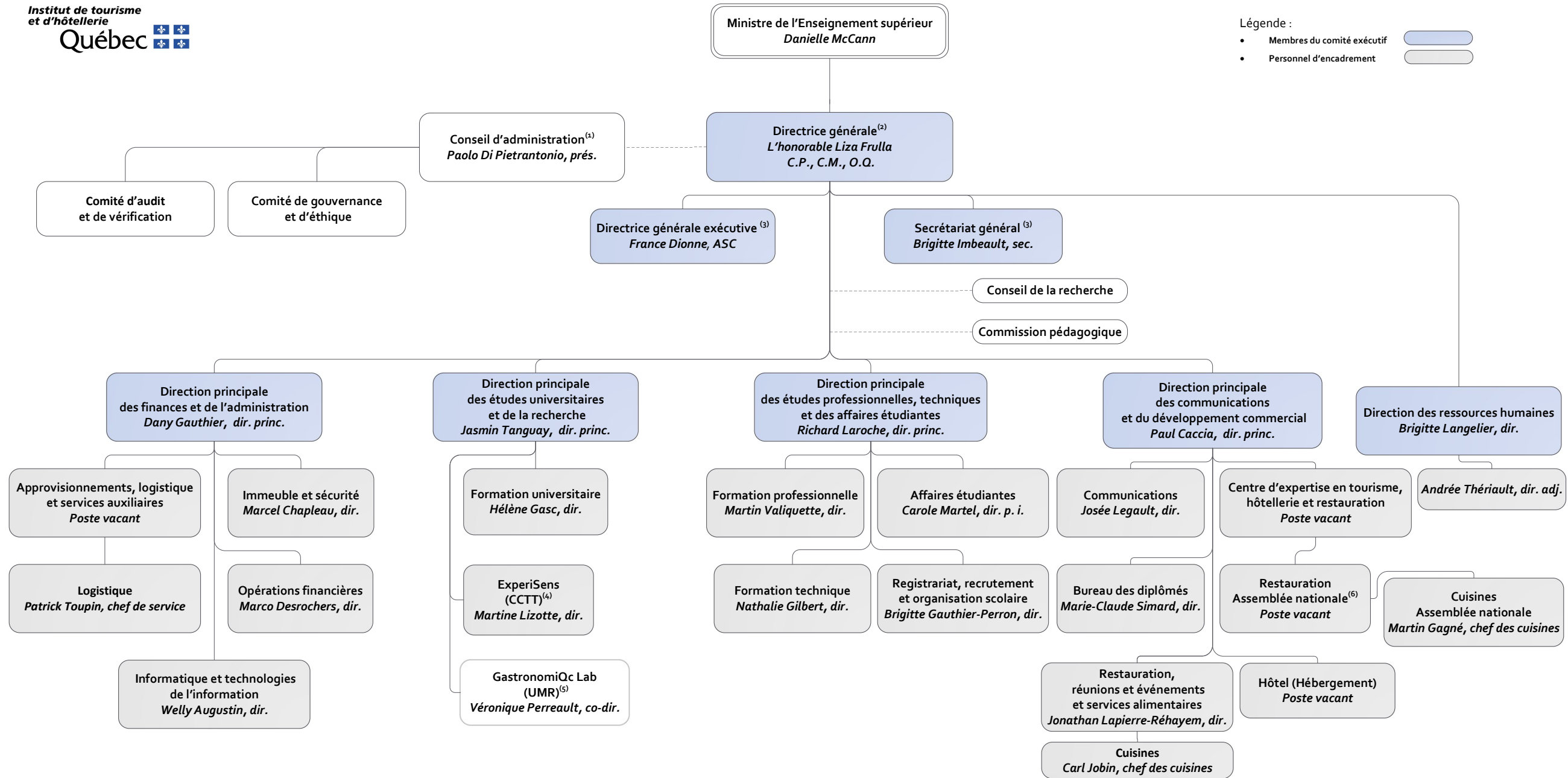


Légende :

- Membres du comité exécutif
- Personnel d'encadrement



Original signé

L'honorable Liza Frulla, C.P., C.M., O.Q.
Directrice générale
28 février 2022

(1) En vertu de l'article 5 de la Loi sur l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec.

(2) En vertu des articles 7 et 10 de la Loi sur l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, la directrice générale est membre du conseil d'administration et est l'unique responsable de la gestion de l'ITHQ.

(3) La directrice générale exécutive soutient l'ITHQ dans les relations gouvernementales et dans le développement de partenariat, notamment à l'international.

(4) CCTT : Centre collégial de transfert de technologie suivant l'article 17.2 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel.

(5) UMR : Unité mixte de recherche - Initiative conjointe de l'Université Laval et de l'ITHQ - La codirection est confiée à une professeure-chercheuse de l'ITHQ.

(6) Le directeur ainsi que le chef des cuisines sont en prêt de service à l'Assemblée nationale.